

11 - Livre d'or

Recherche du Livre d'or d'une commune

Taper « **archives nationales salle des inventaires virtuelle** »

Cliquer sur « **salle des inventaires virtuelle : accueil** »

Taper dans la case blanche rechercher « **livre d'or + le département** recherché en lettre »

Cliquer la case « voir tous les résultats dans l'inventaire » du cartouche [Inventaire guerre 1914 1918 Fonds du ministère des pensions : livre d'or des morts pour la France - département (celui demandé initialement)]

Puis enfin cliquer sur « l'œil voir le détail » de la case de la commune qui vous intéresse. L'œil vous donne accès comme pour Mémoire des Hommes aux pages du livre d'or.

Pour avoir une page, cliquer sur celle-ci puis sur « télécharger » en haut à droite et la mettre dans le dossier de votre ordinateur, répéter pour avoir la totalité des pages.

Nota :

vous constaterez une différence du nombre de soldats inscrits sur le livre d'or et sur le monument aux morts, les deux n'étant pas de la même période.

Exemple page suivante

Infos sur les livres d'or des Morts pour la France de la Grande Guerre

Les [Archives nationales viennent de publier les Livres d'or des Morts pour la France de 14-18](#). Ce sont les listes officielles des soldats tués durant le conflit, dressées par chaque commune de France. Pour les généalogistes, elles constituent une source de recherche originale, même si elle est complémentaire et annexe d'autres listes ou d'autres documents déjà publiés ailleurs. On pense aux bases de données des Morts pour la France en ligne sur le site Mémoire des Hommes, aux registres matricules militaires, aux Journaux de Marche et Opérations des Unités, etc.

Les Livres d'Or des Morts pour la France ont leur histoire propre. Ils trouvent leur origine dans la loi du 25 octobre 1919 relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la Grande guerre. C'est donc l'État qui lance ce grand projet d'un *Livre d'or* comprenant les noms de tous ces héros qui devaient être déposés au Panthéon. Le ministère des Pensions, nouvellement créé, est chargé d'établir, à partir du fichier existant, la liste des Morts pour la France de chaque commune.

Mais rapidement, on s'aperçoit de décalages entre :

- la liste établie par le ministère de la Guerre en 1929 qui prend en compte les seules personnes décédées entre le 2 août 1914 et le 24 octobre 1919, morts sur le champ de bataille ou à cause de dommages directement imputables au conflit,
- et les listes figurant sur les Monuments aux morts presque tous érigés entre 1920 et 1925. Aussi, le ministère décide d'adresser sa fameuse liste en 1929 aux maires de chaque commune de France (il y en a 36.000 !). Charge à eux de la contrôler et l'amender. Des correspondances témoignent de ces échanges entre les deux parties, elles ne font pas partie des lots numérisés.

Les Livres d'Or publiés sur le site des Archives nationales comportent la liste des soldats Morts pour la France classée par ordre alphabétique des départements puis des localités. Ces listes nominatives communales permettent de connaître le nom et prénom de chaque personne, ainsi que la date et le lieu de son décès. Le lieu de sépulture, en revanche n'est pas indiqué, pas plus que l'unité à laquelle le soldat était rattaché, sauf exceptions.

En principe, les personnes mentionnées sont celles qui sont nées ou résidaient dans la commune au moment de la mobilisation, mais un flou a longtemps subsisté sur cette question ; c'est ce qui explique, pour une part, les divergences entre les listes communales de Morts pour la France et les noms portés sur les monuments aux morts.

En publiant ces Livres d'Or, les Archives nationales font oeuvre de mémoire et d'une certaine manière appliquent tardivement la loi de 1935. Certes, la présentation matérielle du futur Livre d'or n'est pas celle qui était prévue (120 volumes imprimés en plusieurs exemplaires, dont un devait être déposé au Panthéon) Les contraintes budgétaires, puis le début de la Seconde Guerre mondiale, mirent fin au projet, en laissant subsister la documentation préparatoire), mais la publication est bien réelle. Vous pouvez retrouver l'intégralité de ces livres dans la Salle des Inventaires Virtuels du portail des Archives nationales.

Petit truc pour y accéder, rendez-vous dans la Salle des Inventaires Virtuelle, cliquez sur Recherche multicritères, puis sur [Rechercher dans tous les inventaires](#). Dans Recherche libre, tapez "Livre d'or communes", si vous indiquez le nom d'un département, l'instrument de recherche vous donnera accès à la liste des communes de ce département. En un clic, vous obtiendrez le registre que vous n'aurez plus qu'à feuilleter.

Relevé Livre d'or de La Collancelle – Site Mémorial GenWeb

La Collancelle

Livre d'or du Ministère des pensions (Relevé n° 81140)

•

Situation - informations : Loi du 25 octobre 1919

Nom Prénoms	Conflit	Date & lieu de décès	M
 BOICHÉ Joseph	1914-1918	18/08/1917 Avocourt (55)	
 CHAMOREAU Pierre	1914-1918	11/01/1915 Sorcy-Saint-Martin (55)	
 CHARTON Claude Armand	1914-1918	19/06/1917 Jouy (02)	
 CHARTON Jean Eugène	1914-1918	09/03/1916 Vaux-devant-Damloup (55)	
 DESMOULINS Charles	1914-1918	26/09/1914 Apremont (55)	
 GUILLANDRÉ Aldonce Louis Vital	1914-1918	25/05/1916 Froidos (55)	
 LACHAUT Valentin	1914-1918	20/05/1916 Besançon (25)	
 MARTIN Jean Louis	1914-1918	16/10/1917 Sancy (02)	
 PERRIER Victor	1914-1918	09/09/1914 Xafféwillers (88)	
  PESSIN Louis	1914-1918	09/05/1915 Ablain-Saint-Nazaire (62) 	
 RAGOUT Claude	1914-1918	25/09/1914 Fricourt (80)	
 RAVISY Pierre	1914-1918	14/09/1917 Longueval (02)	
 RÉMY Paul Louis	1914-1918	01/04/1917 Leskovets Serbie	
 RICHE Léon	1914-1918	01/10/1914 Apremont (55)	
 SAYET Louis Stanislas	1914-1918	25/08/1914 Rozelieures (54)	

Guerre 1914 - 1918.

Fonds du ministère des Pensions :

Livre d'or des Morts pour la France

Département de la Nièvre (1919 - 1935)

Cote : 19860711, Ancienne cote (F/9/4237)

COLLANCELLE (LA)

Liste des morts pour la France de la commune

Dossier préparatoire à l'élaboration de la liste.

19860711
art. 337
F9 4237

NIEVRE
LA
COLLANCELLE

Liste alphabétique

Livre d'Or de La Collancelle (Nièvre)

7^{ème} et dernier feuillet

MINISTÈRE
DES PENSIONS.

LIVRE D'OR.

Loi du 25 Octobre 1919.

DIRECTION
DE LA LIQUIDATION.

COMMUNE DE

La Collançelle

BUREAU
DE L'ÉTAT CIVIL
Rue Oudinot, n° 8.

DÉPARTEMENT DE

Nièvre

NOM ET PRÉNOMS.	DATE ET LIEU DE NAISSANCE.	RÉGIMENT ET GRADE.	DATE ET LIEU DE DÉCÈS.
<i>Peavisy Pierre</i>	<i>10 janvier 1899 La Collançelle</i>	<i>404^e R. Inf. sol^d</i>	<i>14 sept. 1917 Langueval (Aisne)</i>
<i>Peemy Gaul Louis</i>	<i>9 juil. 1895 Saci-Bourdon Nièvre</i>	<i>210^e Inf. sol^d</i>	<i>14 avril 1917 Leskovets (Serbie)</i>
<i>Reiche Léon</i>	<i>22 juil. 1891 La Collançelle</i>	<i>29^e Inf. sol^d</i>	<i>14 oct. 1916 Apremont (Aisne)</i>
<i>Saget Louis Stanislas</i>	<i>7 Mai 1890 Mont et Mauni Nièvre</i>	<i>136^e Inf. sol^d</i>	<i>25 août 1916 Rogelievres (Nièvre)</i>

23 DEC 1929

411-635-1028. (23168)